



**Appel à candidatures - offre d'emploi temporaire 2025
pour recruter, en contrat à durée déterminée,
deux chargés d'étude terrain pour l'inventaire des vieilles forêts**

Statut

Poste vacataire à plein temps sous contrat à durée déterminée d'une période de trois mois

Le Parc national des Pyrénées

Le Parc national des Pyrénées a été créé le 23 mars 1967. Il est l'un des plus anciens des dix parcs nationaux de France. Il est organisé en deux zones : la zone cœur (45 000 hectares) réglementairement protégée et l'aire d'adhésion composée de 65 communes et quelques 40 000 habitants. Il est doté de fabuleux paysages et d'une richesse floristique et faunistique exceptionnelle. Il œuvre à la connaissance de ce patrimoine, le protège et le gère. En montagne tout comme dans les vallées, tous les publics sont accueillis.

Le Parc national des Pyrénées développe des actions de sensibilisation et met en œuvre des animations à destination du grand public, des habitants de vallées, des scolaires et pour les personnes en situation de handicap et d'insertion.

Le Parc national est un partenaire permanent de la vie locale. Il soutient, grâce à sa charte du territoire, la valorisation d'un patrimoine naturel et culturel. Il favorise un développement patrimonial des vallées en apportant une aide technique et financière aux communes et à leurs regroupements, aux socioprofessionnels, aux associations...

La charte du Parc national des Pyrénées a été approuvée par le décret numéro 2012-1542 du 28 décembre 2012, modifié par décret numéro 2013-962 du 25 octobre 2013. Il s'agit d'un projet de territoire qui définit des objectifs et des engagements de collaboration et de partenariat avec les acteurs du territoire pour une durée de quinze ans.

Un plan d'actions a été arrêté, il est notamment décliné par des conventions d'application de la charte du territoire qui sont signées avec les communes et les personnes morales à vocation intercommunale, et des conventions de partenariat diverses et variées.

La déclinaison de la charte doit être conduite, sur le territoire, avec l'ensemble des partenaires socio-économiques, les élus, les associations et les habitants.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Pyrénées

Le Parc national des Pyrénées a son siège à Tarbes. Son rayon d'actions couvre 6 vallées regroupées au sein de trois unités territoriales : Béarn / vallée des Gaves / vallée d'Aure.

Les deux postes proposés seront intégrés à l'équipe de l'unité territoriale Béarn basée à Bedous en vallée d'Aspe, sous la responsabilité hiérarchique du chef d'unité territoriale.

Les deux agents travailleront en appui au chargé de mission « forêt et eau » qui est basé au siège de l'établissement, à Tarbes. Ils seront sous son autorité fonctionnelle.

Contexte

Les forêts couvrent près de 80 000 hectares sur le territoire du Parc national des Pyrénées dont plus de 7 000 hectares en zone cœur de Parc national. Elles sont pour l'essentiel composées d'écosystèmes typiques des forêts de montagne pyrénéenne et certains massifs présentent des caractéristiques remarquables de par leur composition, leur ancienneté et leur histoire. Ils constituent des ensembles remarquables indispensables à la conservation de la biodiversité.

La gestion de ces espaces forestiers nécessite la prise en compte de l'ensemble des fonctionnalités de la forêt. Disposer d'une vision d'ensemble à l'échelle des enjeux environnementaux est ainsi un préalable nécessaire pour orienter la stratégie du Parc national en matière de conservation et de gestion des espaces boisés sur son territoire, notamment au travers de l'identification d'une trame de vieux bois.

Différents travaux ont d'ores et déjà été menés sur l'identification des noyaux de forêts anciennes, sur l'inventaires de vieilles forêts de Midi-Pyrénées, les forêts publiques hors sylviculture qui participent à l'élaboration d'une telle trame. Certaines études ne couvrent toutefois pas la totalité du territoire et il est nécessaire de les compléter afin de disposer d'une cartographie homogène des enjeux à l'échelle du Parc national des Pyrénées.

Le Parc national des Pyrénées est partenaire du programme transfrontalier POCTEFA Red Bio qui vise à mettre en réseau les gestionnaires d'espaces naturels pyrénéens au travers de différentes actions partagées. Ce programme comprend notamment un volet sur la gestion et la conservation des forêts pyrénéennes. Une des actions vise à identifier les vieilles forêts afin d'améliorer la connaissance des forêts à haute valeur environnementale dans les Pyrénées.

Missions

Dans le cadre de ce programme POCTEFA Red Bio, le Parc national des Pyrénées souhaite poursuivre le travail engagé depuis quelques années sur l'inventaire, la cartographie et la caractérisation des vieilles forêts sur son territoire et notamment sur sa partie béarnaise dont les connaissances restent aujourd'hui lacunaires.

La mission consistera en :

- la mise en œuvre du protocole « *vieille forêt – montagne* » développé par le groupe d'étude des vieilles forêts pyrénéennes sur les secteurs pré-identifiés par l'établissement (cf rapport : *SAVOIE JM et al., 2015, Vieilles forêts pyrénéennes de Midi-Pyrénées. Deuxième phase. Evaluation et cartographie des sites. Recommandations. Rapport final. Ecole d'Ingénieurs de Purpan / DREAL Midi-Pyrénées, 125p*).
- la bancarisation des données sur le projet de système d'information cartographique dédié (*QGIS*).

Compétences

- Bonne capacité de déplacement en montagne, hors sentier, en milieu forestier, en secteur pentu.
- Maîtrise des outils d'orientation sur le terrain (*cartographie, GPS, ...*),
- Bonnes capacités relationnelles, travail en binôme,
- Connaissance technique en matière d'écosystème forestier et de biodiversité forestière,
- Rigueur scientifique, mise en œuvre d'un protocole,
- Maîtrise des outils informatiques de bureautique classique, maîtrise des outils SIG (*QGIS*).

Diplômes, expérience et niveau de formation

- Formation minimum de niveau BAC+2,
- Permis de conduire B exigé.

Conditions de travail

- Mise à disposition d'un ordinateur portable, d'un smartphone. Accès aux bureaux de l'unité territoriale Béarn (*Bedous, Laruns*),
- Mise à disposition d'un équipement scientifique (*GPS, compas forestier...*),
- Mise à disposition d'un équipement technique (*chaussures, sac à dos...*),
- Mise à disposition d'une voiture de location pour les déplacements. Nombreux déplacements sur la vallée d'Aspe et la vallée d'Ossau – Pyrénées Atlantiques.

Conditions d'accueil et de gratification

- l'emploi s'exerce à l'unité territoriale Béarn basée à Bedous – Pyrénées Atlantiques,
- l'emploi s'exerce sur une période de trois mois du 1^{er} août au le 31 octobre 2025,
- la rémunération se fait sur la base de la valeur ad minima du SMIG au 1er janvier 2025,
- le recrutement et la rémunération sont réalisés soit par une agence de travail temporaire – prestataire du Parc national des Pyrénées – ou bien par le Parc national des Pyrénées lui-même au titre d'un contrat de droit public,
- la durée du temps de travail hebdomadaire est de 35 heures,
- il n'est pas prévu de prise en charge de l'hébergement et de la restauration des agents vacataires. Il relève de leur responsabilité,
- le responsable hiérarchique est le chef d'unité territoriale Béarn. La mission est sous la responsabilité fonctionnelle du chargé de mission forêt et eau
- des déplacements sur le territoire du Parc national des Pyrénées sont à prévoir. Ils font l'objet d'un remboursement réalisé par l'agence d'intérim – employeur.

Candidature pour un emploi temporaire comme chargé d'étude terrain – Vieilles forêts Béarn

Monsieur Sylvain ROLLET, Chargé de mission « forêt et eau » au service connaissance et gestion des patrimoines du Parc national des Pyrénées, peut fournir tous les éléments techniques sur les missions – sylvain.rollet@pyrenees-parcnational.fr

Le candidat devra déposer sa candidature pour le **lundi 14 avril 2025 à 17 heures**, délai de rigueur, au siège du Parc national des Pyrénées et à l'adresse suivante :

Madame la Directrice du Parc National des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
65000 TARBES

La candidature comprendra les deux éléments suivants (*format papier ou documents joints à l'envoi en format pdf*) :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation.
-

Les candidatures exprimées par voie postale ou transmises sur :

yves.haure@pyrenees-parcnational.fr

seront prises en considération.

Fait à Tarbes, le 7 mars 2025
www.pyrenees-parcnational.fr

